

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins
de Saint-Boniface

À vos côtés



**PROPOSITION
DE VERSEMENT
POUR L'ANNÉE
2023**

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	2 960 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	(718) k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(401) k\$
• Autres éléments du résultat	(332) k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023	15 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0 k\$
Solde des excédents à répartir	2 242 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(538) k\$
• Ristourne	(626) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	166 k\$
• Affectation au FADM	(78) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(1 704) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		74 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	103 k\$
Fonds		24 k\$
Prêts et marges de crédit		161 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$/1 000 \$ de prime	93 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	42 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 50 \$⁴	125 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	3 k\$

TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES

625 071 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

78 020 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.